



CERTIPHYTO - Opérateur (Initial)

La date de validité du certiphyto est de 5 ans à partir de la date de délivrance indiquée sur le certificat

Enregistré au Répertoire Spécifique sous le n° RS5653 auprès de France Compétences

Certificateur : DRAAF



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully



2 jours (14 heures)



420 € TTC - Les frais de repas ne sont pas compris dans le tarif de la formation

Objectifs de la formation

- Reconnaître les produits phytopharmaceutiques et les risques liés à leur utilisation
- Adopter des pratiques d'application, d'entretien et de stockage sécurisées, efficaces et conformes à la réglementation en vigueur
- Maîtriser la gestion des déchets et des effluents
- Intégrer les luttes et les techniques alternatives dans sa pratique

Inscription

Formations techniques professionnalisantes, pour votre équipe ou votre structure.

Contactez-nous !

Téléphone : 04 78 33 46 12

Mail : cfppa.ecully@educagri.fr

Public - Prérequis

Personnels des espaces verts (entreprises du paysage, services des espaces verts de collectivité), ouvriers et salariés agricoles.

Les prérequis sont :

- Etre majeur (18 ans ou plus)
- Savoir parler et écrire en français

Financement

Modalités de financement possibles (sous réserve d'éligibilité selon votre situation) : financement par l'entreprise, OPCO (OCAPIAT, VIVEA ...), financement individuel (CPF, autofinancement), ou autres dispositifs selon région / branche.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques réglementaires
- Partages d'expériences
- Etudes de cas concrets
- Videos
- QCM d'entraînement

Modalités d'évaluation

Passage en fin de formation d'un QCM certifiant

Contenu de la formation

Partie 1 : Réglementation-cadre sur l'usage des produits phytopharmaceutiques

🎯 Appréhendez le cadre réglementaire et les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires afin d'appliquer les traitements en toute conformité

- Cadre réglementaire : Code Rural, loi EGalim, les Plans Ecophyto
- Familles de produits phytosanitaires
- Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et usages
- Conditions de stockage, de transport et d'élimination

Partie 2 : Connaître les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires sur la santé, la sécurité et l'environnement

🎯 Identifiez les principaux risques pour la santé humaine et l'environnement, et adoptez les bons réflexes de prévention pour sécuriser vos interventions

Prévention des risques santé et sécurité :

- Scénarios d'exposition
 - Risques de contamination / intoxications
 - Conditions d'utilisation et précautions d'emploi pour l'opérateur/applicateur et son environnement d'intervention (EPI, produits phytosanitaires et toxicité, modalités d'interventions en espaces ouverts au public)
- Prévention des risques de pollution :
- Zones Non Traitées (ZNT)
 - Limiter la dérive de pulvérisation

Partie 3 : La réduction des usages et les bonnes pratiques d'utilisation du matériel

🎯 Mettez en œuvre des stratégies alternatives aux produits chimiques, et manipulez le matériel de traitement en sécurité et en respectant les règles d'hygiène

Méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques :

- Principes de la lutte intégrée
 - Le bio-contrôle
 - Les stratégies agronomiques permettant de réduire les intrants (rotation, désherbage mécanique...)
- Vidange et entretien du pulvérisateur :
- Nettoyage
 - Gestion, collecte et retraitement des effluents et déchets - Emballages Vides des Produits Phytopharmaceutiques (EVPP), Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU)

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

